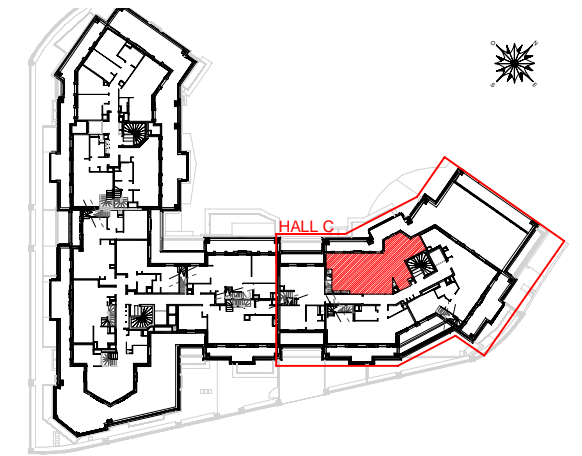


PANORAMA Beaurivage



TYPE	HALL	N°	NIVEAU
5Pd	C	554	5e Etage

SURFACES

Séjour / Cuisine	34.94 m ²
Chambre 2	12.11 m ²
Chambre 3	12.04 m ²
Chambre 4	12.06 m ²
Bureau	13.03 m ²
Dgt	8.25 m ²
SdB	3.17 m ²
SdE	4.90 m ²
Wc	1.31 m ²
Cellier	2.26 m ²

SURFACE TOTALE HABITABLE 104.06 m²

Terrasse 22.07 m²

SURFACE TOTALE ANNEXE 22.07 m²

SURFACE TOTALE 126.13 m²

LEGENDE

F	: Fenêtre		: Soffite / Faux plafond
PF	: Porte fenêtre	TA	: Tableau électrique
VR	: Volet Roulant	PL	: Placard
PV	: Pare-vue	SS	: Séche-serviette / Radiateur
Dress.	: Dressing	EP	: Evacuation Pluviale

Date : 13/05/2024

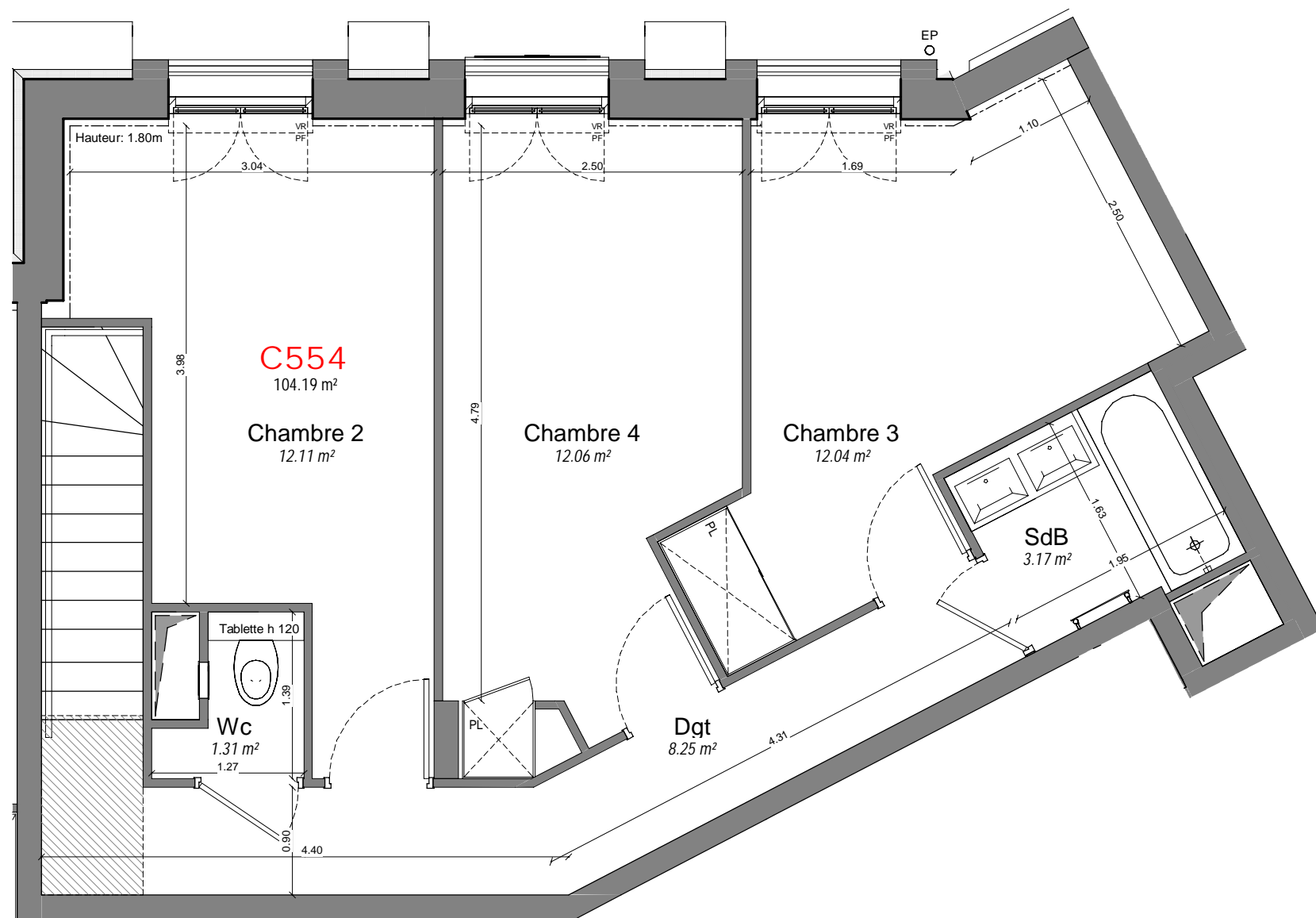
INDICE : 7

CLAMART ZAC PANORAMA LOT 11
ZAC du PANORAMA - 92 140 CLAMART

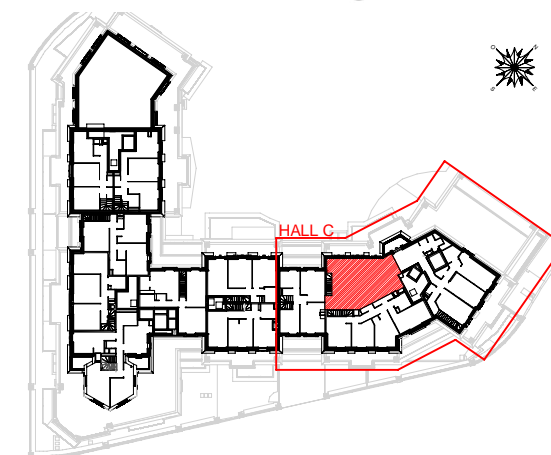
NOTA: Les surfaces de placards sont incluses dans celles des pièces attenantes. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des contraintes de réalisation, des nécessités techniques, réglementaires ou administratives concernant notamment les dimensions libres, les éléments d'équipements et les réseaux divers. Les retombées, les soffites, les faux-plafonds ne sont pas représentés sauf ceux connus à la date d'établissement du présent plan. Les canalisations ne sont pas figurées. La végétation n'est pas contractuelle.



A26 BLM - Architectes - Urbanistes



PANORAMA Beaurivage



TYPE	HALL	N°	NIVEAU
5Pd	C	554	6e Etage

SURFACES

Séjour / Cuisine	34.94 m ²
Chambre 2	12.11 m ²
Chambre 3	12.04 m ²
Chambre 4	12.06 m ²
Bureau	13.03 m ²
Dgt	8.25 m ²
SdB	3.17 m ²
SdE	4.90 m ²
Wc	1.31 m ²
Cellier	2.26 m ²

SURFACE TOTALE HABITABLE **104.06 m²**

Terrasse 22.07 m²

SURFACE TOTALE ANNEXE 22.07 m²

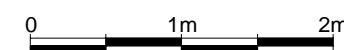
SURFACE TOTALE **126.13 m²**

LEGENDE

F	: Fenêtre		: Soffite / Faux plafond
PF	: Porte fenêtre	TA	: Tableau électrique
VR	: Volet Roulant	PL	: Placard
PV	: Pare-vue	SS	: Seche-serviette / Radiateur
Dress.	: Dressing	EP	: Evacuation Pluviale

Date : 13/05/2024

INDICE : 7



CLAMART ZAC PANORAMA LOT 11
ZAC du PANORAMA - 92 140 CLAMART

NOTA: Les surfaces de placards sont incluses dans celles des pièces attenantes. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des contraintes de réalisation, des nécessités techniques, réglementaires ou administratives concernant notamment les dimensions libres, les éléments d'équipements et les réseaux divers. Les retombées, les soffites, les faux-plafonds ne sont pas représentés sauf ceux connus à la date d'établissement du présent plan. Les canalisations ne sont pas figurées. La végétation n'est pas contractuelle.



A26 BLM - Architectes - Urbanistes